

Votre séjour

Déroulement du séjour

Durant votre séjour, vous êtes entouré(e) d'une équipe de professionnels qualifiés.

Les médecins visitent chaque patient suivant une organisation propre au service. Ils vous informent de votre état de santé, des examens, des traitements et interventions vous concernant. Vous ou votre entourage pouvez demander à rencontrer le médecin en vous adressant à la secrétaire médicale ou à un soignant.

Le cadre de santé travaille en collaboration avec l'équipe médicale et soignante. Il est responsable de l'organisation, de la qualité et de la sécurité des soins du service.

L'équipe soignante assure la continuité des soins. Elle est composée principalement d'infirmiers, d'aides-soignants et d'agents des services hospitaliers. Dans le respect de leurs compétences respectives, ces professionnels vous informent sur le déroulement de la journée (visite du praticien, rendez-vous pour les différents types d'examens...) donnent les soins qui vous sont nécessaires, vous aident à réaliser les actes de la vie quotidienne en cas de besoin et sont responsables de l'hygiène générale de votre chambre. Si nécessaire, l'équipe soignante pourra aussi faire appel à d'autres professionnels (psychologue, masseur-kinésithérapeute, diététicienne, ...).

La secrétaire médicale participe à l'accueil, la prise de rendez-vous et à l'information des patients. Elle assure le suivi du dossier médical.

L'assistante sociale peut sur votre demande ou celle de votre entourage vous aider à résoudre les difficultés administratives, personnelles ou familiales, et préparer avec vous les modalités de votre sortie. Elle peut se rendre à votre chevet ou vous recevoir à sa permanence sur rendez-vous.



- ▶ Vous pouvez vous adresser à l'équipe soignante ou contacter le secrétariat du service social au 05 58 05 10 48.

Type de séjour

L'hospitalisation complète est le type de prise en charge le plus courant ; mais en fonction du motif de votre séjour, vous pourrez bénéficier d'autres modes de prise en charge :

Hospitalisation de semaine :

- ▶ Le secteur hospitalisation de semaine du service de cardiologie est ouvert du lundi 7H00 au vendredi 18H00. Il accueille des patients en hospitalisation programmée pour des examens de types coronarographie, angioplastie, pose de pace-maker, bilan d'hypertension artérielle.
- ▶ L'unité d'accueil en hospitalisation de semaine située dans le secteur de chirurgie est ouverte du lundi 7H00 au vendredi 18H00. Les patients sont accueillis en hospitalisation programmée pour des prises en charge de courte durée (min 48 h max 5 jours) pour des pathologies relevant de la médecine et de la chirurgie.

Hospitalisation de jour :

- ▶ Le service de diabétologie vous accueille du lundi au vendredi de 7h30 à 17h00. Vous recevrez au préalable par courrier une convocation vous indiquant la date et l'heure de votre hospitalisation avec les différents documents à amener pour cette journée. Avant de vous rendre dans le service, vous passerez au bureau des admissions pour enregistrer l'entrée.

- Le service de jour d'oncologie médicale vous accueille à la journée ou à la demi-journée du lundi au vendredi de 8h15 à 19H00.
-

CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN

Avenue Pierre de Coubertin BP 417

40024 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : (33) 05 58 05 10 10

Fax : (33) 05 58 05 10 01

Email : [Contact](#)

<http://www.ch-mt-marsan.fr/vous-accueillir-en-medecine-et-chirurgie/votre-sejour-247.html>